

## L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin renforce son partenariat avec les acteurs locaux pour vous proposer une nouvelle offre d'accompagnement personnalisée !

Le 20 mai 2016, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin a évolué et a mis en place une nouvelle offre de service avec le soutien des intercommunalités du Pays Orne-Moselle, du Val de Moselle, du Sud Messin, Metz Métropole, Ville de Metz et partenaires locaux ! Une évolution des missions pour l'ALEC qui propose désormais, pour les propriétaires de maisons individuelles et copropriétaires, un accompagnement privilégié des projets de rénovation à travers un fil conducteur.



La réussite d'une opération de rénovation énergétique nécessite l'élaboration d'un projet adapté aux besoins du logement voire de l'immeuble, aux attentes des propriétaires et à leur capacité d'investissement. Un accompagnement spécifique peut se révéler indispensable, à l'échelle notamment d'une copropriété.

### Une nouvelle offre d'accompagnement dans quel but ?

Le but est de faciliter votre passage à l'acte de rénovation en simplifiant les démarches.

Ainsi, cette évolution de service vous propose une « offre globale », soit un fil rouge d'accompagnements privilégiés qui s'étend de l'amont à l'aval de votre projet.

Le parcours de rénovation mis en place vous permet alors de suivre les étapes de votre projet de manière simplifiée en ayant accès à un réseau local de différents acteurs de la sphère de la rénovation :

- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement : spécialiste du logement dans votre département : information sur vos droits en matière d'accession et de rapports locatifs, diagnostic de financement.
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie : opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique.
- L'Agence nationale de l'habitat : aide à l'amélioration des logements locatifs privés, modeste et très modeste.
- Le Centre Amélioration du Logement de la Moselle : a pour objet l'amélioration des logements et du cadre de vie.
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle : fédère les initiatives et formule les propositions d'un secteur économique performant et compétitif.
- La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment : se mobilise pour promouvoir, défendre, représenter les intérêts économiques et sociaux des entreprises artisanales du bâtiment.

- Le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de Moselle : Développe l'information, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages.
- Le Conseil régional de l'ordre des architectes de Lorraine
- La Fédération CINOV : créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique.
- La Région Grand Est
- La Société d'Équipement Du Bassin Lorrain : modernise, aménage et construit les outils au service des collectivités et des entreprises.
- L'Union nationale du syndicat français des architectes

Tous les acteurs du parcours de rénovation sont présents au long de ce fil rouge pour informer, conseiller et intervenir, soit à titre gratuit soit à titre onéreux, ceci dans l'objectif de vous aider à mener à bien votre projet de rénovation.

### A qui cette nouvelle offre d'accompagnement s'adresse-t-elle ?

Vous pouvez bénéficier de l'offre de service que vous soyez propriétaire de maison individuelle ou copropriétaire, il suffit d'avoir un projet de rénovation.

- **Si je suis propriétaire de maison individuelle ?**



En tant que propriétaire, vous aurez accès à un accompagnement privilégié pour votre projet et un suivi personnalisé pour vos travaux dans l'objectif de faire de votre maison un bâtiment à basse consommation ! Mais ne vous inquiétez pas, même les petits chantiers de rénovation ont leur place dans cet accompagnement !

A chaque étape du parcours de votre rénovation, du personnel spécialisé vous assiste dans votre démarche et vous met à disposition des outils pour garantir une rénovation réussie :

- La refonte du site internet de l'ALEC du Pays Messin pour vous permettre l'accès aux outils dédiés à l'offre d'accompagnement personnalisée.
  - Un accès à une liste de professionnels qualifiés
  - Des fiches pratiques pour ne pas se tromper
  - Un espace personnel retraçant les étapes suivies et à venir du projet
  - Des interlocuteurs disponibles en temps réel via un outil de communication en ligne
- Des conseillers EIE, des bureaux d'études, des artisans, des architectes...

Le fil rouge principal est porté par les EIE de l'ALEC du Pays Messin, connus et reconnus pour leur neutralité et leur objectivité dans les informations et conseils donnés.

- Si je suis copropriétaire ?

La nouvelle offre de service s'adresse également aux copropriétés à travers l'outil « Coach Copro ». Par ce dispositif un appel à candidature est lancé. L'objectif est de repérer des copropriétés motivées afin de les accompagner dans leur démarche de réduction de la consommation d'énergie. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement à la clé dans le projet de rénovation de leurs copropriétés. Cet appel est ouvert à toutes les copropriétés des territoires adhérents de l'ALEC du Pays Messin.

LE COACH COPRO : Qu'est-ce que c'est ?



Le « Coach Copro » est un site internet dédié à l'accompagnement des copropriétés dans les projets de rénovation. Cet outil est mis à disposition des copropriétaires par l'ouverture d'un compte personnel sur le site dédié. Le copropriétaire y trouvera à sa disposition un ensemble d'outils utiles au démarrage et au suivi de son projet de rénovation.

Ainsi il aura à disposition un partage d'informations entre les différents acteurs de la copropriété (Conseil Syndical – Syndic – Copropriété – Assistant à maîtrise d'ouvrage – Maîtrise d'œuvre), des documents thématiques pour chaque phase de la rénovation (prédiagnostic – audit énergétique – consolidation programme travaux – travaux – suivi post-travaux – suivi des consommations) et une historisation de données permettant une exploitation facile.

Si je souhaite bénéficier de cette offre de service d'accompagnement, que dois-je faire ?

Vous êtes désireux de réduire votre facture énergétique tout en logeant dans une habitation confortable et saine ? L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat reste à votre disposition pour en savoir plus.

N'hésitez pas à contacter l'ALEC du Pays Messin à l'adresse suivante [info@alec-paysmessin.fr](mailto:info@alec-paysmessin.fr) ou 03 87 50 82 21.

Retrouvez l'ALEC du Pays Messin sur [www.alec-paysmessin.fr](http://www.alec-paysmessin.fr), sur Facebook et Twitter !